



- Le libre-échange interaméricain ouvrira un marché de 800 millions de consommateurs répartis dans 34 pays dont le produit intérieur brut se chiffre à 17 000 milliards de dollars canadiens.
- Le Canada a été nommé à la présidence du Comité des négociations commerciales de la ZLEA, qui gère le processus de négociation.
- Les dossiers examinés comprennent l'accès aux marchés, l'investissement, les services, les marchés publics, le règlement des différends, l'agriculture, les droits de propriété intellectuelle, les subventions, les mesures antidumping et les droits compensatoires, ainsi que la politique de concurrence et le commerce électronique.
- Le premier Sommet des Amériques a eu lieu à Miami en 1994. Les participants y ont convenu de « promouvoir la prospérité en favorisant l'intégration économique et le libre-échange » et décidé d'instaurer une zone de libre-échange d'ici 2005. Les sommets suivants se sont déroulés à Santiago en 1997 et à Québec en 2001.

Affaires circumpolaires

- Nous voulons faire en sorte que le Canada contribue activement à la protection de l'environnement arctique et à la promotion du bien-être économique, social et culturel des populations nordiques.
- Le Canada est membre du Conseil de l'Arctique, un organe de haut niveau créé pour favoriser la coopération circumpolaire, protéger l'environnement arctique et promouvoir le bien-être économique, social et culturel des populations septentrionales.
- En juin 2000, le ministre des Affaires étrangères d'alors, Lloyd Axworthy, a fait paraître le Volet nordique de la politique étrangère du Canada, qui établit un cadre pour les priorités du Canada dans la région de l'Arctique.
- Nous sommes déterminés à faire preuve de leadership dans les affaires nordiques et circumpolaires et à rehausser le profil de ce dossier. Nous avons aussi pris un engagement envers le